

« On arrête des gens par ruse et c'est illégal ! »

Une députée de DÉFI dénonce les centres fermés

A lors qu'un Conseil des ministres extraordinaire se penchera, ce dimanche, sur une extension de la capacité des centres fermés, où séjournent ceux ne disposant pas ou plus d'un droit de séjour en Belgique en attendant leur expulsion, la députée Fatoumata Sidibé (DéFI) dénonce ces « centres qui n'ont pas leur place dans un État de droit ». Au 127 bis, qui jouxte l'aéroport de Zaventem, elle a fait des rencontres étonnantes.

« C'est la première fois que je visitais un centre fermé », explique la députée bruxelloise d'origine malienne. « C'est un univers véritablement carcéral, avec des barbelés, des privations de liberté, des gens que l'on envoie au cachot, des humiliations. Certains m'ont dit qu'ils n'avaient pas accès à un médecin, ni à l'aide juridique. Ce qui est clair, c'est que la majorité d'entre eux est peu au courant de ses droits. »

DOUCHE FROIDE

Mais l'élu de DéFI n'était pas au bout de ses surprises. « Je vois une fille qui me fait des grands signes. Je reconnais Charlotte, une Camerounaise qui bossait dans un restaurant, en Belgique depuis 2005. » Là, c'est la douche froide pour la députée. Charlotte avait obtenu une régularisation sur base de son boulot, mais elle l'a perdue, un jour, en même temps que son travail. Elle a ensuite fait une demande de cohabitation avec son

ami (qui a un statut de réfugié), elle a été refusée. Vu son état de santé défaillant (lésion cérébrale), elle a refait une demande de régularisation également refusée. Elle a été arrêtée dans le train, à Libramont, lors d'un contrôle d'identité le 22 février. Depuis lors, elle est au 127 bis et a déjà été soumise à une tentative d'expulsion. « Elle espère un miracle. Elle est désespérée. Elle veut rester en Belgique où est sa vie depuis 12 ans. » Deuxième rencontre avec Mamadou Latif, un Béninois, en Bel-

des « arrestations par ruse ».

« C'est une pratique illégale ! La Belgique a déjà été condamnée par la Justice européenne, mais cela continue : des gens sont arrêtés dans des maisons communales. Ils pensaient être convoqués pour leur dossier de regroupement familial. Certains ont un contrat à durée indéterminée ! Ils paient leurs impôts ! »

CRITÈRES PLUS CLAIRS

Pour DéFI, « il est temps de revoir les politiques d'asile. Les centres fermés n'ont pas leur place dans un État de droit digne de ce nom ! C'est une politique coûteuse et inutile puisque beaucoup seront relâchés. Il faut en changer et il faut en tout cas des critères beaucoup plus clairs et précis, car les gens ne s'y retrouvent pas ! ».

DIDIER SWYSEN

Fatoumata Sidibé en colère: « La Belgique a déjà été condamnée par la Justice européenne pour ces pratiques illégales, mais cela continue... »

gique depuis 2012. « Il a deux enfants de 2 ans et de 7 mois avec sa compagne camerounaise qui a obtenu la nationalité belge il y a 10 jours. Il travaillait dans un magasin d'alimentation quand la police est venue l'arrêter. Il est au 127 bis depuis trois mois. (...) Si on l'expulse, c'est un non-respect du droit à la vie familiale et à l'intérêt supérieur de l'enfant », clame la députée qui dénonce aussi ce qu'elle appelle



Colère au 127 bis (Fatoumata Sidibé en médaillon). © Belga

On en parlera dimanche à Val Duchesse

Francken veut 400 places de plus en centre fermé

Theo Francken ne se déplacera pas dimanche à Val Duchesse en simple spectateur. Le secrétaire d'État N-VA à l'Asile et à la Migration aimerait prolonger le délai de détention d'un étranger en centre fermé. De huit mois, il passerait ainsi à 18 mois.

On sait que le secrétaire d'État aimerait également étendre la capacité de ces centres fermés où l'on enferme, entre autres, les illégaux, dans l'attente de leur expulsion. La capacité des centres

actuels tourne autour des 600 places. Theo Francken aimerait bien clôturer la législature avec 1.000 places.

« Cela nous permettrait de fonctionner mieux, mais pour que ce soit optimal, il faudrait 1.000 places supplémentaires », nous avait-il dit il y a quelques mois. « Ce n'est pas réaliste dans le contexte budgétaire. Mon plan pour atteindre les 1.000 places devrait bientôt être approuvé par le Conseil des ministres. Des centres supplémentaires sont néces-

saires tant en Flandre qu'en Wallonie. Cela crée des emplois qui ne nécessitent pas de grandes qualifications. »

Certaines sources fixent le prix d'une nouvelle infrastructure à 40 millions d'euros auxquels il faut ajouter une somme quasiment équivalente, chaque année, pour l'entretien et les frais de personnel. Reste à voir si tous les collègues de M. Francken seront sensibles à ses arguments... D.S.W.

